



Ambassade de Norvège



**RAPPORT TECHNIQUE DE L'ATELIER DE FORMATION DES LEADERS SUR LA  
PSG (PLANIFICATION STRATEGIQUE BASEE SUR LE GENRE) ET LA  
RESOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES.**

**Nom Partenaire :** Actions des Communautés Unies pour le Développement Intégral,  
« A.C.U.D.I. » en sigle

**Titre du projet :** Promotion du leadership féminin dans la gouvernance locale et  
sécuritaire dans la chefferie de Bashali, Province du Nord-Kivu

**Zone couverte par le projet :** Chefferie de BASHALI

## I. INTRODUCTION

Le projet : « **Promotion du leadership féminin dans la gouvernance locale et sécuritaire dans la chefferie de Bashali, Province du Nord-Kivu** » et ACUDI travaillent d'une manière particulière dans la mobilisation communautaire à la prise en compte des aspects genre et ceux de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, dans toute planification en chefferie de BASHALI/Territoire de MASISI.

Pour y arriver, 40 leaders communautaires, parmi lesquels des femmes et jeunes filles viennent d'être formés sur la planification stratégique basée sur le genre et la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de Nations Unies.

Notons que ce projet est exécuté par l'organisation : "Actions des Communautés Unies pour le Développement Intégral, ACUDI" dans la Chefferie de BASHALI en territoire de MASISI, grâce aux financements de l'Ambassade de la Norvège à travers ONUFEMMES. Et bénéficie de l'appropriation et de l'accompagnement des autorités locales.

### Objectifs de l'activité :

- 1. Objectif GENERAL** : Promouvoir le leadership féminin dans la gouvernance locale et sécuritaire dans la Chefferie de Bashali.
- 2. OBJECTIFS SPECIFIQUES** : Renforcer les capacités des .....leaders communautaires sur la planification stratégique basée sur le genre et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

**Résultat obtenu** : 40 leaders communautaires, parmi lesquels 27 femmes et jeunes filles formés sur la planification stratégique basée sur le genre et la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

## II. ETAPE DE REALISATION DE L'ACTIVITE

Date	Activités	Participant	Responsable
	Réunion préparatoire	Animateurs terrain et Comptable	AMANI MERVEILLE, Cheffe de projet
	Contacts et explication de l'activité aux autorités locales	Animateurs terrain, Cheffe de projet, Comptable	Jacques Muhindo, Coordinateur National
	Tenu proprement de l'atelier	Leaders communautaires et autorités locales	AMANI MERVEILLE, Cheffe de projet

### **III. DEROULEMENT DES ACTIVITES**

Cette formation a connue quatre moments majeurs, à savoir:

#### **1. Notions sur la planification**

Les participants ont compris que la planification est l'action de planifier. C'est – à – dire, organiser dans le temps une action/activité/projet.

La planification permet d'allouer les ressources de manière rationnelle. Cette allocation prend en compte les objectifs et les buts à atteindre. L'objectif est d'attribuer les ressources nécessaires pour réaliser les tâches tout en évitant le gaspillage afin d'avoir une bonne maîtrise des coûts.

Une bonne planification doit permettre d'avoir, à la fois une vue d'ensemble du projet (au détriment du détail) et une vue détaillée de chaque étape ou composante du projet (au détriment de la vue d'ensemble). Elle permet de voir venir les problèmes potentiels longtemps d'avance et d'y réagir.

L'objectif de la planification est de déterminer le coût, les ressources mobilisées et la meilleure manière d'ordonner toutes les tâches à effectuer. D'avoir une vision claire de son projet et de le réaliser dans un minimum de temps en bref

On ne peut pas parler de la planification sans évoquer la notion de la bonne gouvernance,

#### **- Rappel sur la notion de la bonne gouvernance**

La bonne gouvernance consiste à garantir la capacité, la fiabilité et l'intégrité des institutions essentielles de l'Etat, ainsi qu'à améliorer l'aptitude du gouvernement à mettre en œuvre les politiques nationales et exercer les fonctions gouvernementales. C'est la transformation des ressources au profit de la population pour que la vie s'améliore. En bref c'est faire participer la population à ses décisions d'un commun accord en vue d'identifier les problèmes, proposer des pistes de solution à ces problèmes et faire la priorisation lors de la mise en œuvre des solutions proposées. La gouvernance : c'est le fait de gouverner.

La bonne gouvernance favorise la paix, la cohésion sociale, la participation active des femmes.

#### **Au cours de cette formation, les participants ont été outillés sur les valeurs dans la bonne gouvernance**

- **La transparence** : c'est un mécanisme de lutte contre les suspicions. Pour assurer la transparence nous devons faire la décentralisation de notre pouvoir
- **La responsabilité** : c'est le fait d'assumer ses devoirs vis en vie des tiers

- **L'obligation de rendre compte:** quoi faire, qui fait quoi, en faveur de qui, où le faire, comment le faire, quand le faire et à quel coût. Il faut bien expliquer en fin de stimuler leur participation.
- **La participation :** pour faire participer la population au développement local des entités

**La gouvernance participative :** c'est une gouvernance inclusive avec les idées de différentes couches de la population. Nous sommes appelés à une participation accrue. Conformément à la R1325 du CSNU dans son pilier participation, les femmes doivent être présentes dans des réunions de prise des décisions.

Une bonne gouvernance exige l'implication et la participation de toutes les couches de la population pour avoir une paix durable et un développement rapide de nos entités et l

## 2. Notions sur le Genre

A l'issue de l'exposé, les participants à cette session, ont compris que le genre est un concept qui se réfère aux rôles sociaux, aux relations entre hommes et femmes, aux traits de caractère, aux attitudes, aux comportements, aux valeurs, aux responsabilités, aux pouvoirs et influences respectifs attribués aux hommes et aux femmes par la société, dans le but du développement.

Par « genre » on entend la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes. Alors que « sexe » fait référence aux caractéristiques biologiques, être né(e) homme ou femme, le genre décrit des fonctions sociales assimilées et inculquées culturellement.

Les spécialistes des sciences sociales et ceux du développement utilisent deux termes distincts pour marquer, entre hommes et femmes, les différences déterminées biologiquement et celles construites socialement: il s'agit dans le premier cas du mot "sexe", dans le second cas du vocable "genre"

## 3. Notions sur la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies

A l'issue de l'exposé du facilitateur, les participants ont compris le contexte et l'historique de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies. Les participants ont compris que cette résolution tire sa motivation de la flambée de violences dans les pays en développement (subsaharienne, asiatique et latino-américains), les exactions accrues de violences sur les femmes, jeunes filles et enfants dans les zones en conflits, la quasi exclusion des femmes victimes des conflits aux mécanismes de négociation, construction de la paix ainsi que de gouvernance. **La Rés.1325 ne vient pas du néant. Elle a été précédée d'un grand nombre de déclarations, de Conventions internationales (CEDEF, etc.) et régionales, Des actions de plaidoyers et de lobbying des organisations féminines**

Cette session de formation, a été pour les participants une opportunité de :

- Réfléchir sur l'impact du conflit sur les rapports du genre;
- Comprendre la manière dont les rapports sociaux hommes-femmes influe sur les processus de reconstruction sociale post conflit;
- Prendre conscience de l'engagement des femmes dans la résolution des conflits
- Comprendre l'importance de la Résolution 1325, de son lien avec les ODD 5 et 16, ses mécanismes de mise en œuvre et inciter les parties prenantes à intégrer l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes, projets et actions dans la Province du Nord-Kivu, plus précisément dans les mécanismes institutionnels et communautaires de gestion des conflits et de consolidation d'une paix inclusive.

Les participants ont compris que la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, c'est un cadre politique déterminant obligeant à tenir compte des besoins spécifiques des femmes et de la dimension genre dans toutes les phases du processus de paix: Depuis les accords de paix - au travers des opérations de maintien de la paix, et la planification pour les réfugiés, les déplacés de guerre et personnes affectées par le conflit – jusqu'à la phase de reconstruction post-conflit et de restauration des structures socioéconomiques détruites par la guerre.

La Résolution 1325 renferme 4 Piliers qui constituent les axes stratégiques du PAN/PAP1325 ci-après:

#### **a) La Participation:**

Par ce pilier les participants ont retenus que la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies vise à assurer une participation égale des femmes avec les hommes et à promouvoir l'égalité des sexes et la représentation des femmes dans les processus de prise de décisions en matière de paix et de sécurité aux niveaux local, national, régional et international. Elle affirme l'importance de la participation des femmes et de la prise en compte de la parité hommes-femmes dans les toutes étapes de recherche de la paix et dans la Gouvernance. D'où accroître le nombre des femmes et les Jeunes Filles, dans les instances de prise des décisions, des négociations et les missions de maintien de paix, ainsi que dans tout autre mécanisme ayant une incidence sur la paix et la sécurité

#### **b) La Prévention :**

Par ce pilier, les participants ont compris que la R1325 est centrée sur les mesures de prévention des conflits, en mettant l'accent sur la prévention de toutes les formes

de violations des droits des femmes et des filles en temps de paix, de conflit et après les conflits armés.

### **c) La Protection :**

*Les participants ont été satisfait de savoir que la R1325 se veut assurer/garantir le respect des droits des femmes, des filles et d'autres personnes vulnérables et marginalisées (personnes vivant avec handicap, peuples autochtones, déplacées, réfugié-e-s, etc.) pendant et après les conflits. Impliquer les femmes et jeunes filles dans les forces de sécurité, défense et de maintien de la paix. Ce pilier sous-entend aussi le recours au leadership et à la coordination dans la réponse holistique aux violences sexuelles et sexistes.*

### **d) Le Relèvement :**

A ce sujet, les participants ont été amenés à la promotion de l'autonomisation des femmes, comme facteurs déterminants contribuant à court terme au rétablissement de la stabilité, à la résilience communautaire, à la réinsertion, aux progrès socioéconomiques et au processus d'une paix durable.

## **4. Planification stratégique basée sur le genre et la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies**

A l'issue des échanges, les participants ont retenus ce qui suit :

- La planification selon le genre repose sur le raisonnement conceptuel implicite suivant : les hommes et les femmes ayant des rôles différents dans la société, ils ont souvent des besoins différents.
- Une planification basée sur le genre, c'est pour articuler des actions et activités visant à mieux intégrer les femmes et les filles et pour renforcer leur pouvoir économique
- L'égalité de genre, vise à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles n'est pas seulement un droit humain fondamental, mais également essentiel pour accélérer le développement durable.
- L'approche genre a pour objectif final, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes ainsi qu'un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes
- Les outils de la planification stratégique, sont entre autre :
  - **Outil 1** – L'identification des parties prenantes
  - **Outil 2** – Analyse des parties prenantes
  - **Outil 3** – Matrice de consultation.
  - **Outil 4** – Évaluation des partenariats.
  - **Outil 5** – Les mécanismes de règlement des griefs.

- **Outil 6** – Le cadre de la **planification stratégique**.
- **Outil 7** : La cartographie des communautés.

Au cours de cette session, les participants ont compris l'intérêt du genre comme outil d'analyse. L'analyse de genre, permet de mieux cerner les disparités existantes entre les femmes, les hommes et les personnes ayant d'autres identités de genre, et ce dans n'importe quel contexte. L'égalité des chances devrait être une réalité pour tous et toutes.

Et en fin, ils ont intériorisé comment promouvoir l'égalité des genres. Pour y arriver, il nous faut intégrer de façon systématique et significative les femmes, jeunes et enfants dans toute leur diversité dans les consultations et les prises de décision visant à faire progresser l'éducation transformatrice de genre, en appliquant des mesures ciblées pour assurer la participation des plus pauvres et des plus marginalisés.

Bref, les participants ont retenus que dans toute activité de planification, il faut se rassurer que les besoins spécifiques des femmes, jeunes et autres groupes marginalisés sont pris en considération. Se rassurer que toutes les couches sociales, en particulier les femmes, jeunes et autres groupes marginalisés sont présents et participent activement à toutes les étapes de planification et de prise de décisions.

#### **IV. REACTIONS DES PARTICIPANTS/LECONS APPRISES :**

- Appropriation de l'activité par les participants ;
- Plusieurs hommes prennent déjà conscience de l'importance d'une planification stratégique basée sur le genre et la R1325 pour déclencher le développement inclusif et durable de la Chefferie des BASHALI; mais sa mise en œuvre pourrait connaître des difficultés si différents intervenants dans cette zone ne se réfèrent pas aux documents stratégiques de la Chefferie lors de leurs planifications des actions. Leçon, prochainement ces genres de formations devraient aussi impliquer différents partenaires œuvrant dans la Chefferie des Bashali afin qu'ils s'approprient les résultats et envisager un forum de souscription au document de la planification stratégique de la Chefferie des BASHALI basée sur le genre et la R1325.

#### **V. DIFFICULTES RENCONTREES**

- Mise en œuvre effective de la planification stratégique basée sur le genre et la R1325, les partenaires œuvrant dans la Chefferie des BASHALI étant absent dans cet atelier

#### **VI. RECOMMANDATIONS :**

- Mise en place et accompagnement des centres de professionnalisation et alphabétisation des femmes et filles ayant été contraint d'abandonner le parcours scolaire
- Organisation d'un forum de souscription des partenaires au plan stratégique de la Chefferie des BASHALI basé sur le genre et la R1325

**Fait à Goma, le 5 Août 2023**

**Pour ACUDI**

**Jacques MUHINDO**

**Merveille AMANI**

**Coordinateur National**

**Cheffe de projet**

**En annexe, quelques photos**